



The Canadian Seniors' Golf Association L'Association des golfeurs seniors du Canada

Application for Membership/Demande d'adhésion

www.thecsga.ca

Upon Completion Mail to:

Attention: The Executive Director
The Canadian Seniors' Golf Association
P.O. Box 265, Collingwood, ON L9Y 3Z5

or Email Application to: sjohnstoncsga@rogers.com

Envoyer le formulaire rempli par la poste:

À l'attention du directeur général
L'Association des golfeurs seniors du Canada
C.P. 265, Collingwood, ON L9Y 3Z5

Ou par courriel: sjohnstoncsga@rogers.com

Full Name of Applicant:
Nom complet du demandeur:

Date of Birth: Golf Index:
Date de naissance: Index de golf:

Membership in Golf Clubs:
Clubs de golf avec statut de membre:

Home Address:
Adresse du domicile:

City: Province: Postal Code:
Ville: Province: Code postal:

Home Phone: Cell Phone:
Téléphone à domicile: Téléphone cellulaire:

Email:
Courriel:

Name of Business: Position:
Nom de l'entreprise: Poste:

Business Address:
Adresse d'affaires:

City: Province: Postal Code:
Ville: Province: Code postal:

Business Phone: Email:
Téléphone d'affaires: Courriel:



The Canadian Seniors' Golf Association L'Association des golfeurs seniors du Canada

Application for Membership/Demande d'adhésion

www.thecsga.ca

Governor of the Association personally known by the applicant. (Must be known by one Governor before applicant will be considered). Nom de l'administrateur de l'Association qui connaît personnellement le candidat. (Le candidat doit être connu d'un administrateur pour que la demande reçoive considération.)

1)..... (Governor/Administrateur)

The Applicant is **known to the following members** of the Canadian Seniors' Golf Association, and submits their names for reference. Le candidat est **connu des membres suivants** de l'Association des golfeurs seniors du Canada et soumet leurs noms pour référence.

1).....

2).....

3).....

4).....

A Proposer and Secunder is required and may be any member WHO IS NOT A GOVERNOR. Letters of support from Proposer and Secunder are required and can be mailed or emailed to the contact on the first page of this application. Un **proposeur et un appuieur** sont requis; il peut s'agir de tout membre SAUF UN ADMINISTRATEUR. Des lettres d'appui du proposeur et de l'appuieur sont obligatoires; elles peuvent être envoyées par la poste ou par courriel à l'adresse inscrite à la première page du présent formulaire.

Proposer:.....How long has the Proposer known the applicant?
Proposé par: Depuis combien de temps le proposeur connaît-il le candidat?

Secunder:.....How long has the Secunder known the applicant?
Appuie par: Depuis combien de temps le proposeur connaît-il le candidat?

Date Application submitted to the Association:.....
Date de présentation de la demande à l'Association:

Note: The application must be accompanied by separate letters or Emails from the Proposer and Secunder, giving fullest information concerning business and social affiliations and such other golf related information that may be helpful to the Board of Governors in determining fitness for membership of the applicant. These letters are important, and will be considered confidential.

Considerations given due weight to a candidates suitability: Contribution made the the development and maintenance of golf at the clubs, provincial or national level. Probable participation in CSGA events, particularly the Annual Tournament. Standing in the community and in his profession, business or other occupation. Golf index not to exceed 18 at time of application. He is a gentleman and fun to be with, before, during and after golf.

Remarque: la demande doit être accompagnée de lettres ou de courriels distincts venant du proposeur et de l'appuieur et donnant tous les renseignements sur les affiliations professionnelles et sociales et sur les activités de golf du candidat qui peuvent aider le conseil d'administration à déterminer s'il s'agit d'un candidat approprié pour l'Association. Ces lettres sont importantes et resteront confidentielles.

Les facteurs suivants seront pris en considération dans la détermination des qualités de chaque candidat: sa contribution au développement et au maintien du golf, au sein d'un club ou à l'échelle provinciale ou nationale; sa probabilité de participer aux événements de l'AGSC, en particulier le tournoi annuel; sa réputation dans la communauté et dans sa profession, ses affaires ou ses autres occupations; un index de golf qui n'excède pas 18 au moment de sa demande; son bon caractère et sa convivialité avant, pendant et après le golf.



The Canadian Seniors' Golf Association

Criteria and Procedure for Membership Application

www.thecsga.ca

Detailed below are the Procedure and Criteria for New Members. It is important you fully review this information before proceeding. It is also important to know we have a Wait-list, and it may take more than one year, depending on your golf club's wait list.

We recommend you talk to your Club's Governor prior to proceeding with your application.

THE CANADIAN SENIORS' GOLF ASSOCIATION PROCEDURE TO IMPLEMENT MEMBERSHIP BY INVITATION

To **obtain** an **application form for membership**, the sponsor should **download an application** from the website at www.thecsga.ca. A full list of Governors is available on the website.

The application form, once it is completed should be sent directly to the Executive Director of the Association, along with Emails or letters from the Proposer and Secunder, giving fullest information concerning business and social affiliations and golf related information, as may be helpful to the Executive Committee in determining fitness for membership of the applicant.

The Executive Director will acknowledge to the Proposer, Secunder and other references by Email, receipt of the properly completed application form. The application will be placed on file in order of receipt. Early each year, the Executive Committee will review all outstanding applications, and will submit its recommendations to the Board of Governors'. Those elected to membership will receive invitations from the Executive Director to join the Association and will become active members once they have paid the initiation fee and annual dues.

The fact that a candidates' name is maintained on the membership application list should not be interpreted as an assurance of his eventful election.

ANNUAL DUES & MEMBERSHIP INITIATION FEES

New members are required to pay an initiation fee and annual dues upon membership acceptance.

2019 Annual Dues: \$160

2019 Membership Initiation Fee: \$240

CRITERIA FOR MEMBERSHIP SELECTION PROCESS

The CSGA is an Association for gentlemen golfers across Canada, who are members in good standing of a golf club which is a member of Golf Canada. The object of the Association is to encourage friendly competition in golf among senior players, and to hold an Annual Golf Tournament.

Considerations to be given due weight in establishing a candidate's suitability:

- Contributions made by him to the development and maintenance of golf in its best traditions at the club, provincial or national level.
- His depth of experience as a golfer and his observance of the regulations and etiquette of golf.
- His golf index shall not exceed 18 at the time of application.
- Applications will be accepted if the applicant has reached the age of 50. The applicant will still have to be 55 before becoming eligible for membership. There is no upper age limit to join.
- Committed participation in CSGA events, particularly the Annual Tournament.
- His standing in the community and in his profession, business or other occupation, and the significant contributions, if any, he has made.
- He is a gentleman and fun to be with, before, during and after golf.



L'Association des golfeurs seniors du Canada

Critères et procédure de demande d'adhésion

www.thecsga.ca

Voici la procédure et les critères qui régissent l'adhésion des nouveaux membres. Il est important de lire ce document au complet avant de procéder à votre demande d'adhésion. Vous devez en outre savoir que nous avons une liste d'attente et que votre adhésion pourrait prendre au-delà d'un an, suivant la longueur de la liste d'attente de votre club de golf.

Nous vous recommandons de parler au président de votre club avant de soumettre votre demande.

L'ASSOCIATION DES GOLFEURS SENIORS DU CANADA PROCÉDURE D'ADHÉSION SUR INVITATION

Pour **obtenir** un formulaire de **demande d'adhésion**, le commanditaire doit le **télécharger** depuis le site Web www.thecsga.ca. La liste complète des administrateurs se trouve sur le site Web.

Une fois rempli, le formulaire de demande doit être envoyé directement au directeur général de l'Association, accompagné de courriels ou de lettres du proposeur et de l'appuyeur donnant tous les renseignements sur les affiliations professionnelles et sociales et sur les activités de golf du candidat qui peuvent aider le comité exécutif à déterminer s'il s'agit d'un candidat approprié pour l'Association.

Le directeur général accusera réception du formulaire dûment rempli, par courriel envoyé au proposeur et à l'appuyeur ainsi qu'à toute autre référence. Les demandes seront classées par ordre de réception. Au début de chaque année, le comité exécutif examinera toutes les demandes en suspens et formulera des recommandations au conseil d'administration. Les candidats retenus à titre de membre recevront une invitation du directeur général, les conviant à se joindre à l'Association, et deviendront membres actifs dès qu'ils auront versé les droits d'adhésion et les droits annuels.

Le fait de figurer sur la liste de candidats à l'adhésion ne doit pas être interprété comme une garantie d'adhésion à plus ou moins long terme.

DROITS ANNUELS ET DROITS D'ADHÉSION

Les nouveaux membres doivent verser les droits d'adhésion et les droits annuels dès la confirmation de leur adhésion.

Droits annuels pour 2019: 160 \$

Droits d'adhésion pour 2019: 240 \$

CRITÈRES DE SÉLECTION DES MEMBRES

L'AGSC est une association pancanadienne de golfeurs qui sont membres en règle d'un club de golf faisant partie de Golf Canada. L'Association a pour objectif d'encourager la compétition amicale entre les joueurs seniors et d'organiser un tournoi de golf annuel.

Les facteurs suivants seront pris en considération dans la détermination des qualités de chaque candidat:

- sa contribution au développement et au maintien du golf au meilleur de ses traditions, au sein d'un club ou à l'échelle provinciale ou nationale;
- son expérience de golfeur et son respect des règles et de l'étiquette du golf;
- son index de golf ne peut dépasser 18 au moment de la demande;
- l'Association accepte les demandes de golfeurs de 50 ans et plus, mais le candidat doit avoir atteint l'âge de 55 ans pour devenir membre; à cette exception près, il n'y a aucune limite d'âge;
- sa probabilité de participer aux événements de l'AGSC, en particulier le tournoi annuel;
- sa réputation dans la communauté et dans sa profession, ses affaires ou ses autres occupations, et ses éventuelles contributions notoires;
- son bon caractère et sa convivialité avant, pendant et après le golf.